

Communiqué de presse

Siège Social

3, Rue des Condamines
07300 Mauves
Tél. : +33(0) 4 75 07 87 07
Fax : +33(0) 4 75 07 87 48
contact@mecelec.fr

Mauves, le 23 Juillet 2018 à 18 heures

Communiqué relatif à la décision de la Commission des Sanctions dans le cadre de la procédure visant Mecelec Composites et son Président Directeur Général

La Société a pris acte de la décision datée du 18 juillet 2018 et publiée le 23 juillet de la Commission des sanctions de l'AMF qui a prononcé une sanction de 60 000 euros à l'encontre de Mecelec Composites et de 80 000 euros à l'égard de son Président Directeur Général, Monsieur Michel-Pierre Deloche, pour des faits relatifs à certaines informations diffusées par la Société au public en 2014 et 2015.

MECELEC COMPOSITES est le leader français de la mise en œuvre des matériaux composites. Connu depuis 1934 pour ses développements d'outillage spécifiques dans le BTP (coffret d'électricité, gaz, télécoms, eau, ...), le Groupe a également développé une expertise et des technologies de pointe dans les composites.

Il co-développe avec ses clients des produits innovants dans des secteurs aussi variés et exigeants que l'aéronautique, l'automobile et le médical, ou encore les transports, le ferroviaire, l'industrie, etc.

Avec un chiffre d'affaires de 23,6M€ en 2017, MECELEC COMPOSITES propose des solutions 100% intégrées, de la R&D à la production. Le Groupe est fort du savoir-faire de ses 171 collaborateurs répartis sur 3 sites en région Auvergne-Rhône-Alpes et 1 site en Roumanie. Il accompagne aujourd'hui plus de 500 clients à l'international.

La société est cotée sur EURONEXT GROWTH- Code ISIN : FR0000061244 – ALMEC.